

Ordre du jour
Conseil d'établissement
14/12/2022 / 18h30 / Rencontre TEAM

1. Ouverture de la réunion, prise des présences et vérification du quorum

<u>Membres présents</u>	<u>Membres absents</u>	<u>Personnes invitées</u>	<u>Public</u>
Vinh Nguyen, membre parent	Isabelle Veilleux, membre enseignant	Cathy St-Amand, Direction-adjointe	
Mathieu Bolduc, membre parent	Mathieu Saindon, membre parent substitut		
Asma El Mabchour, membre parent	François Bouthillette Responsable OPP		
Véronique Verdi, membre parent	Karima Ailane, membre SDG		
Jennifer Ledoux-Marchand, membre enseignant	Jean-François Brière, membre enseignant		
Véronique Ciarla, membre professionnelle			
Cynthia Fiorito, membre substitut SDG			
Chloé De Carufel, membre enseignant (pour membre employé de soutien)			
François Grondin, membre parent			
Abdelhaffid Mzaïti, membre parent			

2. Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre

M. D'Asti a partagé ses notes personnelles et les membres du CÉ présents à la rencontre pourront ajouter et modifier les notes afin de bâtir le procès-verbal de la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 14 décembre 2022

Lecture de l'ordre du jour.

Le point « sécurité routière » aux abords de l'école a été ajouté au Point varia à la demande de Mme El Mabchour.

Résolution :

Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour avec l'ajout proposé.

Proposée par : M. Mzaïti

secondée par : Mme Verdi



L'ordre du jour est adopté l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2022

*Les membres ont reçu par courriel le procès-verbal de la dernière rencontre du CÉ qui avait lieu le 9 novembre dernier (voir Annexe A) afin d'en prendre connaissance.
Aucune modification n'est apportée.*

Résolution :

Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 9 novembre dernier.

Proposée par : M. Grondin

secondée par : Mme El Mabchour

Le procès-verbal de la rencontre du 9 novembre dernier est adopté à l'unanimité.

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2022

5.1. Programme de cyclistes avertis

Les enseignants du 3^e cycle et les spécialistes sont intéressés de participer au programme « Cyclistes avertis » si l'équipement est fourni et qu'il y en a suffisamment pour tous les élèves.

Une première rencontre avec les gens de Vélo Québec a été réalisée ce 12 décembre pour connaître davantage le projet et regarder l'implication demandée pour les membres de l'école.

5.2. Programme culture à l'école – Éducazoo

Éducazoo --- Les ateliers auront lieu le 15 décembre au secteur EHDA--TSA.

6. Nouvelles de l'OPP (M. Bouthillette)

Mme Verdi en remplacement de M. Bouthillette nous présente les nouvelles de l'OPP :

- Plus de 107 bénévoles sont maintenant recensés pour donner un coup de pouce à l'école.*
- Les activités à la bibliothèque vont bien.*
- Des bénévoles ont été sollicités pour la fête de Noël le 23 décembre prochain.*
- Une demande a été faite à la Fondation « Evenko » qui permettrait l'achat d'instruments de musique supplémentaires. Les gens de la fondation nous recommandent de redéposer notre demande de financement l'an prochain.*
- M. Bouthillette a participé à la 1^{re} rencontre avec les gens de Vélo-Québec pour le programme « Cyclistes avertis ».*
- La campagne « Mon Bô sapin » n'a pas rapporté beaucoup cette année. Seulement 14 commandes ont été envoyées. Les gens de l'OPP se pencheront sur de possibles campagnes de financement différentes dans le cadre des festivités de Noël pour l'an prochain.*

7. Nouvelles du Service de garde

Mme Fiorito nous présente les nouvelles du SDG :

- Lors de la journée pédagogique du 12 décembre dernier, des activités à l'école sur le thème de Noël ont été réalisées :
 - Activités de cuisine (gaufres, chocolat, biscuits sablés, décoration de biscuits)
 - Activités au parc
 - Bricolages de Noël
 - Fabrication de cartes
 - Jeux
- Le 9 janvier prochain, le thème des jeux de tables sera exploité. Les jeux électroniques seront interdits.

8. Points de décision

8.1. « Mon livre à moi » ---- dons de livres pour les élèves de 1^{re} année

La banque TD via son programme « Un livre à moi » et le Centre du livre jeunesse canadien s'unissent encore une fois pour offrir un livre gratuit à tous nos élèves de la 1^{re} année.

Nous avons besoin d'une résolution du CÉ pour permettre la distribution de ce livre, car il est associé à une approche publicitaire envers les jeunes et que cela est interdit. Cependant, la banque TD se fait très discrète au niveau visuel sur le livre pour éviter cette publicité.

Résolution :

Les membres du CÉ acceptent de distribuer le livre « Amis instantanés » aux élèves de la 1^{re} année de l'école Louis-Dupire, dans le cadre du programme « Un livre à moi » de la banque TD associé avec le Centre du livre jeunesse canadien.

Proposée par : M. Grondin

Secondée par Mme Verdi

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8.2. Élaboration du projet éducatif -Sondage aux parents (Portrait et contexte)

Comme annoncé en début d'année, nous devons élaborer un nouveau projet éducatif dont la mise en œuvre est prévue dès la prochaine rentrée. La première étape de ce processus est l'élaboration du portrait de l'école et l'analyse du contexte dans lequel évoluent les élèves. Pour cette partie du processus, tous les intervenants de l'école (ou leurs représentants) et les parents (ou leurs représentants) y participent.

J'ai transmis à M. Bolduc, le lien pour permettre aux parents de donner leur avis sur le portrait et le contexte (environnement) dans lequel évolue leur enfant à l'école. Ces facteurs internes et externes qui servent à identifier les forces et les zones de vulnérabilité de l'école sont extraits des normes ministérielles qui encadrent les établissements scolaires. Il s'agit d'un lien « Forms » qui peut être complété par les parents.

L'équipe-école a participé à des activités lors de la journée pédagogique institutionnelle du 25 novembre dernier afin de participer également à ce portrait et à analyser le contexte (l'environnement) dans lequel évoluent les élèves. Nous y ajouterons les réponses des parents afin de dresser le portrait le plus juste de l'école et enrichir l'analyse de l'environnement (contexte).

Il nous reste à définir le processus de consultation des parents.
Les parents demandent d'obtenir des renseignements supplémentaires (données) afin de répondre plus adéquatement aux questions. Une proposition est suggérée par M. Bolduc :

Résolution :

Les membres du CÉ seront consultés en tant que représentant des parents pour répondre aux questions du sondage sur l'élaboration du portrait et du contexte du Projet éducatif.

Il est également proposé qu'une rencontre spéciale des membres du CÉ soit placée à l'agenda pour y répondre. Un « Doodle » sera envoyé par M. Bolduc pour recenser les disponibilités des membres du CÉ.

Proposée par : M. Bolduc

Secondée par M Nguyen

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8.3. Sorties scolaires

M. D'Asti présente le tableau des sorties mis à jour le 12 décembre dernier.

Une activité d'ateliers scientifiques en 6^e année, offerte par les Neurones atomiques, est soumise pour approbation.

Résolution :

Les membres du CÉ approuvent les sorties scolaires éducatives présentées au CÉ.

Proposée par : Mme De Carufel

secondée par : Mme El Mabchour

La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Points d'information

9.1. Événements avec un camion dans la cour

Le 23 novembre dernier, la Direction a été avisée du mauvais comportement de la part du chauffeur du camion de recyclage qui a été interpellé par l'un de nos enseignants (M. Jean-François en 3^e année) et qui a ignoré les directives de sécurité qui s'imposent dans ces circonstances.

Un suivi a été fait à la compagnie pour que ce genre de comportements ne se reproduisent plus.

Malgré des représentations faites à la compagnie et la confirmation que des mesures disciplinaires ont été appliquées au chauffeur en question, un 2^e événement est survenu le 7 décembre.

Nous avons porté plainte et demandé de changer de compagnie si ces derniers ne peuvent faire respecter les règles élémentaires de sécurité.

9.2. Comité de travail - sondage de satisfaction - suivi

Le comité se réunira au mois de janvier pour commencer à analyser les réponses au sondage envoyé aux parents.

9.3. Tutorat 2022-2023

Les besoins recensés auprès des titulaires nous amènent à créer 30 sous-groupes de tutorat. Chaque sous-groupe comptera un maximum de 7 à 8 élèves d'un même niveau et il sera spécifique à une seule matière : français ou mathématiques. Chacun des sous-groupes pourra bénéficier de **15h** de tutorat.

Les enseignants responsables de chaque sous-groupe communiqueront avec les parents des élèves ciblés pour leur communiquer les modalités et le calendrier des rencontres.

9.4. Budget - surplus et déficit 2021-2022

M. D'Asti présente le tableau des surplus et déficits pour l'année de 2021-2022. Voir le tableau en annexe pour plus de détails.

L'étape du calcul des surplus/déficits constitue une étape importante du processus annuel de gestion budgétaire afin de déterminer la situation financière finale de chacun des établissements et du Centre de services scolaires dans son entier. Ainsi, les surplus/déficits deviennent un indicateur de la gestion financière qui permet d'orienter les actions financières pour l'année suivante.

Des modifications ont été apportées au niveau du calcul des résultats financiers, afin d'arrimer ces derniers aux règles de transférabilité édictées par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour les mesures dédiées et protégées. En effet le calcul des résultats financiers des mesures se fait par regroupement, quand la règle budgétaire le permet.

Pour le calcul des résultats financiers, les ajustements suivants ont été apportés :

1. Le coût du remplacement d'urgence, pour les écoles primaires et secondaires, occasionné par la difficulté du centre de services scolaire à combler des demandes de suppléance a été remboursé (ligne 03-3);
2. L'ajustement des postes enseignants suite à des irrégularités au niveau de la déclaration des élèves au 30 septembre 2021 est fait;
3. Les résultats des fonds 3-5-7 sont consolidés et le surplus de ces fonds n'est pas reporté à l'année prochaine (ligne 35). Le déficit est imputé directement au budget régulier des établissements (ligne 25).
4. Pour ce qui est du fonds 8, celui-ci est séparé des autres fonds avec les mêmes critères que les fonds 3-5-7. Le déficit est imputé au budget régulier (ligne 26).
5. Le MEQ a autorisé le report du surplus/déficit des mesures suivantes :
 - 15053 « Soutiens à l'intégration et à la réussite des élèves immigrants » jusqu'au 23 septembre 2022. Le surplus/déficit sera donc reporté en 2022-2023 et les dépenses doivent être comptabilisées avant le 23 septembre 2022;

- À des fins de présentations, les mesures TIC 50761-50763-50765 (ligne 66) sont présentées séparément de la mesure 50767 (ligne 67). Cependant, elles seront regroupées lors du report des soldes à l'année suivante.
- Le Ministère a procédé au renflouement des dépenses comptabilisées dans le projet « PANDCOVID » au fonds 1 et 9 ainsi qu'au service de garde (ligne 98-1).
 - o Nous avons aussi ajouté l'impact de la fermeture des services de garde, avant et après la période des fêtes, dont ses pertes de revenu et celle de la surveillance de dîner.

*** Ces remboursements ont permis à notre école de passer à un déficit de près de 17 000\$ à un surplus de 16 000\$ dans le Fonds 1 + remboursement de la dette Covid ---- aide inter-écoles

9.5. Suivi différents projets à l'école

9.5.1. Activités de Noël

Les élèves du Conseil étudiant et un comité d'enseignants ont participé à l'organisation des activités dans le cadre de la fête de Noël :

- Du 19 au 22 décembre, les élèves pourront écrire des cartes de Noël à leurs amis par le biais d'un courrier scolaire. La boîte du courrier sera déposée à côté du bureau des TES et la distribution se fera le mercredi et le vendredi.
- La semaine du 19 au 23 décembre sera thématique (Lundi : On s'habille en blanc, mardi : En vert, mercredi : En rouge, jeudi: Accessoires de Noël et vendredi : Pyjama et accessoires de Noël).
- Durant cette semaine, chaque élève fera un dessin sous le thème de Noël. La classe choisira le dessin qui la représente. Ce dernier sera affiché à côté des T.ES. Les élèves du conseil choisiront un dessin gagnant par niveau.
- Le 23 décembre, le père Noël va lire une histoire aux élèves de maternelle, de premier cycle et de deuxième cycle à la bibliothèque (un horaire vous sera acheminé ultérieurement). Par la suite, le lutin distribuera des cannes de Noël et une photo sera prise. Pour le troisième cycle, le Père Noël passera dans les classes pour faire la photo et distribuer les cannes.
- Aussi, un déjeuner de Noël sera offert par Provigo pour chaque classe (merci Roxane). Il peut se faire par niveau (libre choix aux enseignants). En PM, un film de Noël aura lieu dans chaque classe.

De plus, il y aura de la musique de Noël à l'interphone pour la journée du 23 décembre.

9.6. Code de vie --- Manquements -- (Mathieu Bolduc)

M. Bolduc conteste le fait que des élèves auraient reçu un « manquement mineur » dans leur agenda pour un mauvais comportement dans le transport par autobus, alors qu'il existe déjà un système « d'avis disciplinaire » établi par le Service de transport pour sanctionner les élèves.

M. D'Asti rappelle que le code de vie de l'école s'applique dans les aires communes de l'école : corridor, cour de récréation, SDG, etc. À l'intérieur des classes, chaque titulaire a sa gestion de classe et son moyen d'émulation qu'il applique.

Donc, un élève ne peut recevoir de « manquement mineur » s'il est en classe. Ces « manquements » s'appliquent dans les aires communes seulement.

Un « manquement majeur » cependant, pour de la vulgarité de l'impolitesse ou de la violence par exemple, peut être donné en tout temps et dans tous les lieux de l'école.

10. Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM

Mme El Mabchour a participé à la dernière rencontre du Comité central de parents et nous partage les sujets discutés :

- *Mme Gélinas, la directrice générale du CSSDM, a répondu aux questions des parents sur l'offre d'équité des services dans les écoles.*
- *Une présentation a été faite sur PTRDI.*
- *La pénurie de personnel est un enjeu majeur au CSSDM.*
- *Il existe maintenant un service « Clic-école » qui permet de retrouver une école facilement.*
- *Le comité central de parents demande à Mme Gélinas de rouvrir un mémoire existant sur la sécurité routière aux abords des écoles.*

11. Varia

11.1. La sécurité aux abords de l'école (Mme El Mabchour)

Mme El Mabchour soulève le point qu'il y a de plus en plus de circulation aux abords de l'école sur la rue Granby entre autres, qt que ces rues deviennent plus dangereuses pour les élèves.

Elle demande aussi si nous savons où en sont rendues les démarches pour améliorer la sécurité routière autour de l'école : ajouts de panneaux d'arrêt-stop, ajout d'un brigadier, etc.

Mme El Mabchour rappelle l'existence d'un site internet et d'un numéro de téléphone (311) qui permet de déposer des plaintes en matière de sécurité routière auprès du bureau d'Arrondissement.

Il est demandé de reporter ce point à la prochaine rencontre pour faire une mise à jour avec M. Bouthillette des démarches effectuées auprès du bureau d'arrondissement et de la ville.

12. Questions du public (10 minutes)

Il n'y avait aucun public à la rencontre

13. Levée de l'assemblée

La rencontre s'est terminée à 20h32.